



LETTRE du Musée du Sous-Officier



Numéro JPSO 2021

ÉDITORIAL



Conseiller sous-officiers auprès du chef d'État-major de l'armée de Terre, il me revient l'honneur de rédiger cet édito. Choisi pour armer cette fonction par le général Bosser en 2018, confirmé par le général Burkhard puis par le général Schill cette année, ma mission est simple et comporte 2 volets : renseigner le CEMAT sur le moral de la catégorie et contribuer à porter la voix du CEMAT et de l'administration centrale vers les présidents des sous-officiers.

Le conseiller sous-officiers auprès du CEMAT est le point de contact privilégié des PSO qui lui font remonter les problématiques et questionnements que se posent légitimement notre catégorie pour que notre chef en ait une vision juste et fidèle. En retour, du fait des nombreuses connexions qu'il entretient avec un réseau dense et riche, comptant de multiples contacts au sein de la DRHAT, l'IDA, l'IAT, le SCA, le SSA, la DIRISI, la BSP, la Légion étrangère, l'armée de l'Air et de l'Espace ainsi que dans la Marine nationale, le conseiller est à même de relayer la vision haute du commandement et ses intentions vers tous les sous-officiers. En appui du commandement, il participe enfin à « débloquer » certaines situations particulières, apportant aux deux parties les éléments de compréhension qui se justifient. Il est donc à ce titre le président des sous-officiers de toute l'armée de Terre.

Le Musée du Sous-Officier de Saint-Maixent-l'École fait partie des 15 musées de tradition de l'armée de Terre. Héritier du Musée du Souvenir de l'École militaire d'infanterie et des chars de combats (1931) et du 114^e régiment d'infanterie des Deux-Sèvres (1877-1977), il est construit à l'emplacement de l'ancien château de Saint-Maixent (1224) et il s'appuie sur un ancrage territorial, culturel et identitaire fort. La salle des parrains, en particulier, est un mémorial unique au monde dédié à des hommes et des femmes, sous-officiers français ayant servi leur pays avec dévouement et courage. Lieu de formation et de mémoire, il participe à la formation éthique du jeune sous-officier et contribue à fortifier le serment du futur sergent.

L'objectif du nouveau projet est de doubler la surface afin de disposer d'un lieu d'exposition plus grand pour mieux mettre en valeur la collection dont une grande partie est aujourd'hui dans les réserves. Le montant estimé pour réaliser des travaux s'élève à 250 000 € : électricité, désamiantage et enlèvement du revêtement plombifère, amélioration de l'accessibilité, le chantier est lourd. Pour financer cette opération, les sous-officiers de l'armée de Terre, emmenés par le conseiller sous-officiers auprès du CEMAT, ont lancé une souscription en 2020. Un premier chèque de 8 500 euros a ainsi été remis au musée, venant s'ajouter aux dotations de l'État, aux aides de quelques mécènes et aux dons des particuliers. La route est encore longue pour atteindre l'objectif, aussi faisons-nous encore appel à tous les sous-officiers pour récolter les fonds nécessaires à ce projet ambitieux.

1 EURO PAR SOUS-OFFICIER PERMETTRAIT DE COLLECTER 40 000 EUROS SUPPLÉMENTAIRES.

Je sais pouvoir compter sur les présidents des sous-officiers pour relayer ce message et arriver rapidement au but!



Major Marcel Lefèbvre
Conseiller Sous-officiers auprès du CEMAT